



Acteur PRAP IBC – Industrie Bâtiment Commerce

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

D Devenir acteur PRAP IBC pour améliorer vos conditions de travail

OBJECTIFS

Cette formation-action PRAP a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

La formation PRAP implique de par sa nature un engagement de l'encadrement ou de l'employeur dans cette démarche de prévention, car elle peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines dans l'entreprise

PUBLIC

Tout public

PRÉREQUIS

Aucun prérequis exigé

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Echanges et partages d'expérience
- Mise en situation des participants
- Exercices et études de cas spécifiques à l'établissement
- Remise d'une clé USB avec les supports de l'INRS et des compléments

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Remise d'un certificat « Acteur PRAP IBC » pour les candidats qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux épreuves certificatives
- Maintien et actualisation des compétences préconisées tous les 2 ans

INTERVENANT :

Formateur PRAP 2S/IBC certifié par le réseau Assurance maladie risques professionnels / INRS

DURÉE : 2 jours, soit 14 heures

NB. DE PARTICIPANTS : 10 participants maximum

DATES : à définir **LIEU :** à définir **TARIFS :** nous consulter

CONTENU

Présentation de la formation-action Acteur-PRAP dans la démarche de l'entreprise.

La notion de situation de travail, de danger, de risque.

Les accidents du travail, les maladies professionnelles, leurs préjudices humains et économiques pour l'établissement.

Les principes de la prévention des risques professionnels.

Les différents acteurs de la prévention de l'établissement.

Les risques de son métier.

Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leur conséquence sur la santé.

Observation et analyse d'une situation de travail.

Proposition d'amélioration.

Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort.



INSCRIPTION

RETOUR SOMMAIRE

Centre de Développement des Compétences Pierre Noal- CDC PN

S.A.S. au capital de 5000€ - Immatriculée au RCS d'Alençon sous le SIRET 879 710 895 00019

11, rue de la Forge Putanges Pont Ecrepin – 61210 PUTANGES LE LAC - <https://www.cdc-pierrenoal.com/>

Tel. 06 31 87 25 22 - contact@cdc-pierrenoal.com – n° DA 28610102061 Le numéro de déclaration d'activité ne vaut pas agrément

